

Direction des Services aux Entreprises
Département Energies Renouvelables

ENERTRAG
4-6 Rue des Chauffours Cap Cergy
Bâtiment B
95000 CERGY PONTOISE

Objet : Attestation – PARC EOLIEN DE MARVILLE PUISEUX

Nous, société VERSPIEREN, courtier en assurance spécialisé, notamment, dans l'assurance des centrales éoliennes en Europe depuis plus de 15 ans, gérons actuellement les assurances d'un portefeuille éolien de plus de 2 500 MW en France, attestons par la présente que les parcs éoliens du groupe ENERTRAG sont assurés par notre intermédiaire.

Dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010 relative au classement en ICPE des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, du Décret du 23 août 2011 pris pour application de l'art L.553-3 du Code de l'Environnement définissant les garanties financières nécessaires à la mise en service d'une installation éolienne ainsi que les modalités de remise en état d'un site après exploitation, de l'Arrêté du 26 août 2011 définissant les modalités de mise en œuvre du démantèlement et fixant le montant de la garantie financière que l'exploitant doit pouvoir justifier, nous attestons par la présente pouvoir être en mesure de fournir une garantie financière de démantèlement d'un montant minimum de 260 000 € indexé selon l'indice en cours, pour le parc éolien de Marville Puisseux, composé de 5 aérogénérateurs de 2,2 MW chacun, situé sur la commune de Marville Moutiers Brûlé dans le département de l'Eure et Loire (28) le jour de sa mise en service.

La présente attestation est établie pour être jointe au Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter, afin de faire la preuve des capacités techniques du demandeur au sens de l'article L511-1 du code de l'environnement.

Fait à Saint-Denis, le 5 octobre 2021

Pour servir et valoir ce que de droit,

Christian BESNAULT
Responsable du département Energies Renouvelables
Manager - Renewable Energies

VERSPIEREN
Direction des Services aux Entreprises
Département Energies Renouvelables
Tél. : +33 6 31 69 21 29
E-mail : cbesnault@verspieren.com



VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES
Département Energies Renouvelables
15 rue du Landy
93210 SAINT-DENIS
Tél. 01 49 64 10 64 - www.verspieren.com
N° ORIAS : 07 001 542 - www.orias.fr

